



Voie de liaison Nord et zone industrielle dite " Grande Pièce "

Notre appréciation ...

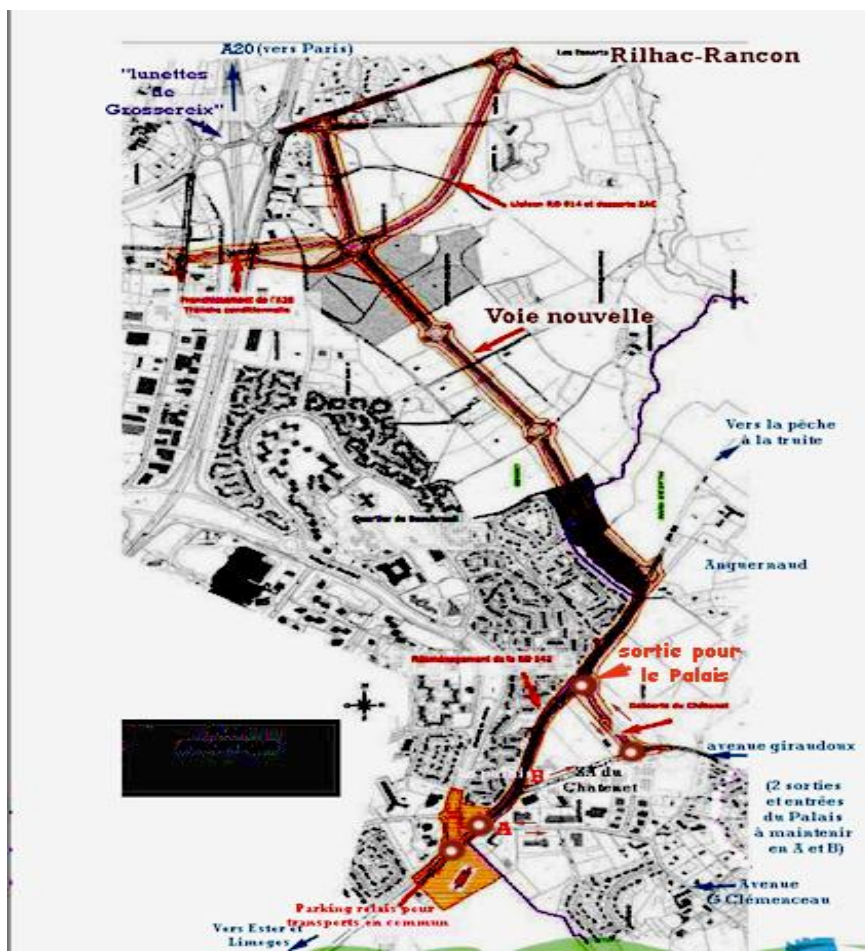
L'organisation de la concertation préalable et de l'enquête publique sur le projet de Voie de Liaison Nord et de la future zone industrielle dite la "Grande Pièce", en prolongement de la zone Nord de Limoges, a été menée par Limoges Métropole en 2010/2011. Le Conseil Communautaire de Limoges Métropole a déclaré ce projet d'intérêt général le 26 septembre 2011 et le préfet de Haute-Vienne a signé l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique le 18 novembre 2011.

Ce projet, dès son lancement, n'a pas fait l'unanimité auprès des riverains de Beaubreuil, Beaune, Rilhac Rancon et Le Palais et une opposition importante s'est organisée avec la création notamment d'une association d'usagers à Rilhac-Rancon qui a structuré le combat. Celui-ci continue, malgré ces décisions officielles. Notre position rejoint celle de cette organisation, même si le projet en partie amendé intègre certaines des aspirations des Palaisiens.

Les avancées du dossier :

Nombre de remarques exprimées lors des réunions de concertation et certaines des suggestions portées au registre d'enquête publique ont permis quelques avancées, telles que :

- le maintien des deux sorties du Palais rue de Giraudoux et avenue Clémenceau (demande conjointe des habitants et des entreprises de la ZA du Chatenet)
- l'aménagement d'une piste cyclable tout le long de la VLN avec raccord et extension rue Giraudoux (et récemment jusqu'au carrefour de la bibliothèque)
- l'édification d'un espace végétal anti-bruits le long des habitations riveraines de la VLN,
- l'amélioration des équipements de récupération et filtrage des eaux de ruissellement de l'ouvrage,
- l'aménagement du relais modal de Beaubreuil avec parking et jonction aux lignes de bus 8 et 20.



Voici ci-contre le projet tel que présenté au conseil municipal.

Les craintes émises lors des réunions publiques, notamment au Palais sur Vienne courant 2009, sur une possible **fermeture de l'échangeur 28 de l'A20 (lunettes de Grossereix)** semblaient ne plus être de mise.

En effet, le 19 mai 2009 le Maire de Limoges avait donné des garanties :

"le projet n'est pas une menace pour l'échangeur 28. L'échangeur ne changera pas, l'A20 restera comme actuellement... /... il est prévu un tunnel du centre routier de la zone Nord à la future zone artisanale de la "Grande Pièce".

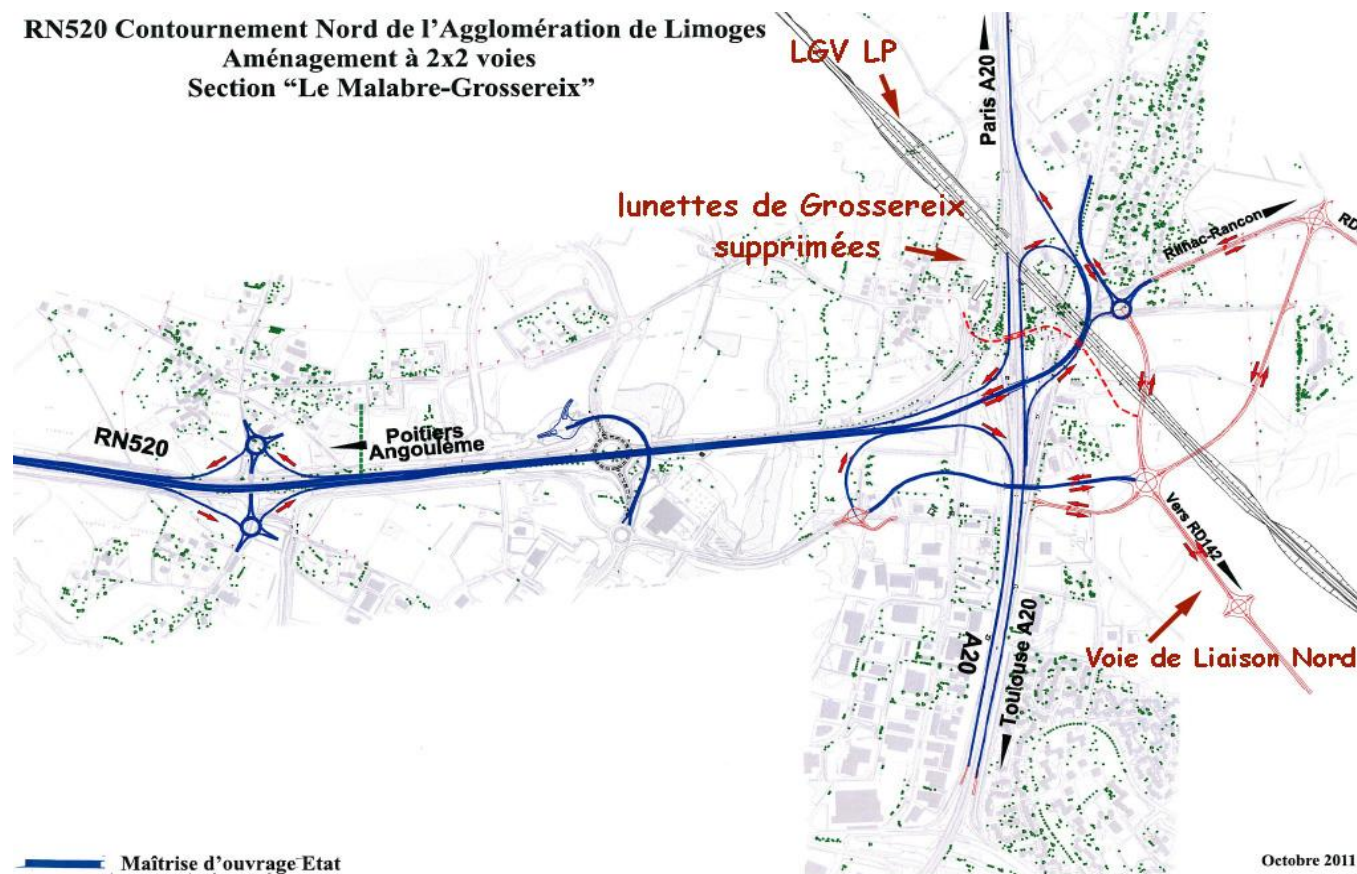
Depuis 2009, le temps s'est écoulé : qu'en est-il de ces engagements ?

Nos désillusions, nos inquiétudes :

- **Un projet au coût exorbitant estimé à 22 millions d'€ valeur 2009**, hors aménagement de la zone industrielle et artisanale dite "grande pièce".
- **La nouvelle configuration de l'échangeur 28 qui ne comporte plus l'accès sur Rilhac et Beaune**, obligeant les habitants de ces communes à passer par le haut du Palais pour rejoindre Limoges ! Le débat est sérieux pour les habitants du Palais car la fermeture de l'entrée 28 entraînera un surcroît de trafic sur la RD142 faisant passer la circulation de 7500 véhicules/jour au niveau d'Ester à 18000 véhicules/jour, d'une part par le détournement des habitants de Rilhac-Rancon et Beaune, d'autre part par le délestage de l'A20 des poids lourds vers les zones industrielles et Ester (zone déjà saturée aux heures de pointe). 5 ronds points encombrés à franchir, dont 3 nouveaux, avant d'arriver au rond point d'ESTER pour les Palaisiens, les habitants de Rilhac et ceux de Beaune voulant prendre l'autoroute ou se rendre à Limoges, ce ne sera pas une sinécure !
- **L'aménagement de la RN 520 (ex D2000) à 4 voies avec liaison directe sur l'A20, justement au niveau de l'échangeur 28 modifié en conséquence, a été rendu public par la DREAL, quelques jours après l'arrêté Préfectoral du 18 novembre 2011**, autant dire que la méfiance des Rilhacois était fondée... le débat public et l'enquête publique sont annoncés pour 2012.
- **La LGV Limoges Poitiers, avec son infrastructure à 8 m de haut sur plus de 100 m de long qui devrait surplomber la jonction de l'A20 avec la RN 520 et la Voie Liaison Nord**, juste avant son arrivée sur Le Palais qui dévastera les bois d'Anguernaud et la vallée du ruisseau du Palais, sans oublier les désagréments futurs pour les riverains des lotissements de Beauvais, la Dépesse et du Poueix.
- **3 projets concomitants sur une même zone géographique** sans que les impacts humains et environnementaux de chaque projet ne soient étudiés simultanément, **c'est contraire aux prescriptions du code de l'environnement et du code de l'urbanisme.**

Voici le plan communiqué par la DREAL à l'ADUR (association d'usagers de Rilhac) : des travaux et des aménagements allant à l'encontre de ce qui avait été promis par nos élus et nos pires craintes concrétisées !

**RN520 Contournement Nord de l'Agglomération de Limoges
Aménagement à 2x2 voies
Section "Le Malabre-Grossereix"**



En bref, pour les habitants du Palais, ce sera au mieux 10 ans consécutifs de chantiers invasifs et destructeurs d'espaces naturels, 10 ans de nuisances pour les riverains. Et après les travaux, ce sera un afflux très important de circulation aux abords nord de notre commune (+18 000 véhicules/jour) et sur la nouvelle voie qui longera le centre de contrôle technique puis sur la rue Giraudoux qui risque de devenir un axe de dégagement... quid de la sécurité de l'école Giraudoux ? **Et à terme, notre ville mutée en jachère industrielle et ferroviaire : belle perspective d'avenir pour une commune dont la devise est "entre ville et nature" ...!!**

Nos préoccupations au plan environnemental

Il est aujourd'hui admis que la France a perdu 50% de ses zones humides depuis 1950 alors qu'elles jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes et qu'elles abritent de très nombreuses espèces menacées. Il a ainsi été jugé souhaitable de conserver les espaces de lande tourbeuse et leur impluvium direct, de façon à garantir la pérennité de leur alimentation en eau. **Garder les espaces agricoles est un autre objectif du Grenelle de l'environnement** : les SAFER alertent sur la disparition des terres agricoles et le manque de zones maraîchères près des villes.



Malheureusement, les trois projets sur la même zone géographique (VLN et le projet de la "grande pièce", RN 520, LGV) **qui impliquent le sacrifice de nombreux arbres et de zones agricoles, risquent aussi sérieusement de détruire la zone humide de la vallée de la Mazelle et de faire disparaître de manière incompensable une des rares tourbières existantes dans l'agglomération de Limoges, important foyer de biodiversité.**

Nous posons donc deux questions fondamentales :

- ce projet est-il réellement utile et ne peut-il lui être trouvée une alternative ?
- s'il se réalise, le maintien d'un corridor écologique (avec la vallée de la Mazelle permettant d'alimenter les populations de la zone étudiée) et de la tourbière sera-t-il garanti ?



Pour nous, d'autres solutions existent : lors de l'enquête publique, nous avons suggéré **qu'avant de créer de nouvelles zones d'activité néfastes pour l'environnement, il serait préférable de gérer les espaces disponibles, notamment les friches industrielles et commerciales qui se sont accumulées depuis 25 ans entre Limoges et Le Palais et qui représentent plus de 100 ha à proximité immédiate de la zone d'ESTER !** Il y a là de quoi satisfaire à l'engagement de l'Agglomération de Limoges lors de sa création, qui prévoyait la réhabilitation des friches existantes dès 2003, promesses réitérées dans l'agenda 21 présenté en octobre 2010. A quand l'extension de l'effort enfin consenti sur la friche Wattelez aux autres friches ? A quand le réveil de l'axe mort Limoges Le Palais ?

En conclusion, **pour nous la VLN en vue de l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle et artisanale nous semble :**

- **contestable** (friches industrielles à remettre en état),
- **onéreuse** (22 millions d'€),
- **préjudiciable à l'environnement** (zones protégées détruites),
- **non conforme au Grenelle de l'environnement** (terrains agricoles non sauvegardés).
- **insuffisamment pertinente pour le plan de circulation périurbain** (cf. nos propositions).

Compte tenu du contexte économique actuel, nous demandons :

- un moratoire du projet de VLN afin d'examiner les alternatives à la "grande pièce" sur les espaces disponibles ou à défaut, les interférences prévisibles des trois projets contigus,
- la jonction, sans attendre, de la ligne 8 de la TCL jusqu'à Beaubreuil avec les lignes 18 et 10, et la réalisation du parc relais au niveau de ce point de jonction,
- l'extension des pistes cyclables et piétonnières prévues entre Beaubreuil et Limoges jusqu'au centre du Palais d'une part et jusqu'au complexe de cinémas d'autre part,
- un examen sérieux du giratoire d'Ester et des conditions de circulation au niveau des accès à l'A20, aux parkings du zénith et au futur centre nautique.

Nous maintenons, en outre, notre vigilance sur la finalisation concrète des points obtenus.